

# Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne



**Une charte** est un document écrit par plusieurs personnes pour se mettre d'accord sur un sujet.

Cette charte parle des droits fondamentaux de chaque personne.  
Par exemple : le droit à la liberté, le droit à l'éducation...

Cette charte est écrite en FALC.

FALC veut dire Facile A Lire et à Comprendre.

Le FALC est une méthode d'écriture qui facilite la compréhension des documents pour les rendre accessible au plus de personnes possible.



# Sommaire

1- L'union européenne	Page 3
2- Règles générales d'application	Page 6
3- La dignité	Page 9
4- Les libertés	Page 11
5- L'égalité entre les personnes	Page 16
6- La solidarité	Page 18
7- La citoyenneté	Page 23
8- La justice	Page 26

**La version FALC a été validée par le Parlement, le Conseil  
et la Commission européenne en ....**

**Remerciements** à l'association Inclusion Europe  
pour les informations accessibles sur son site :

<https://www.inclusion-europe.eu/>

# 1- L'union européenne

## L'Union européenne, c'est quoi ?

L'Union européenne est un accord entre plusieurs pays de l'Europe pour vivre en paix et améliorer les conditions de vie des personnes. Les pays de l'Europe doivent respecter cet accord.



L'Union européenne est composée de **27 pays**, appelés **Etats membres**.

L'Union européenne regroupe **plus de 448 millions d'habitants**.

## 27 pays composent l'Union européenne :



Le drapeau de l'Union européenne est le symbole de l'Union européenne.



Il montre que les **Etats membres** sont unis entre eux.

La plupart des pays utilisent la même monnaie : l'euro.



D'après le site internet [vie publique.fr](http://viepublique.fr), en Europe en 2020, **87 millions** de personnes sont en situation de handicap.

Cela fait **environ 1 personne sur 5**.



**L'Union européenne protège les personnes en situation de handicap.**

Elles font partie de la société.

L'Union européenne protège le droit de **toutes les personnes**.

Par exemple :

- d'aller à l'école,
- d'avoir un travail,
- d'avoir une vie sociale...

## Les valeurs de l'Union européenne

Les **valeurs** guident l'action de l'Union européenne.

Les valeurs de l'Union européenne sont :

- **la dignité humaine**, c'est être respecté comme être humain ;
- **la liberté**, c'est la possibilité d'agir et de bouger ;
- **l'égalité**, c'est-à-dire que toutes les personnes ont les mêmes droits ;
- **la solidarité**, c'est-à-dire l'entraide entre les personnes ;
- **la démocratie**, c'est-à-dire que les citoyens participent aux principales décisions politiques de l'Union européenne.

Par exemple : voter pour élire ses représentants.

- **l'état de droit**, c'est-à-dire que les personnes qui gouvernent un pays doivent **faire respecter les droits et les lois**.  
Les personnes qui gouvernent doivent aussi respecter les droits et les lois.
- **le respect des droits de l'Homme**, et de toutes les personnes.

## Comment travaille l'Union Européenne ?

L'Union européenne est dirigée par 3 institutions :

- **la Commission européenne :**

elle contrôle le respect du droit de l'Union par les États membres et les institutions européennes.



- **le Parlement européen :**

il vote le budget et représente les citoyens de l'Union européenne.



- **le Conseil de l'Union européenne :**

il est composé des dirigeants des États membres  
Il vote les lois avec le Parlement.



Tous les pays de l'Union européenne doivent respecter des règles.

La **charte** des droits fondamentaux de l'Union européenne explique les règles à respecter.

**Une charte** est un document écrit par plusieurs personnes pour se mettre d'accord sur un sujet.

## 2- Règles générales d'application de la charte

La charte explique que **les droits des personnes sont une priorité.**

Pour appliquer le droit européen,  
les institutions et les organismes doivent suivre les règles  
et respecter les droits des personnes.

### Pour qui est la charte ?

La charte concerne :

- les citoyens et citoyennes de l'Union européenne,
- les institutions de l'Union européenne,
- les **Etats membres**, c'est-à-dire les pays de l'Union européenne.

### Comment s'applique la charte ?

La charte tient compte :

- des lois des Etats membres,
- des pratiques dans chaque pays.

Les Etats membres ont le droit de continuer  
d'avoir leurs cultures et leurs traditions,  
tant qu'ils respectent les Droits fondamentaux.

Dans la charte, il y a des droits et des principes.

Un **principe** est une idée générale pour fonctionner.

Par exemple : le principe de solidarité.

## Les autres documents en lien avec cette charte

La charte des droits fondamentaux

est un document écrit par plusieurs personnes :

- des représentants des États membres,
- des institutions européennes,
- des personnes la société civile.

**Elle reconnaît les droits écrits dans d'autres documents :**

- les droits de l'homme et libertés fondamentales,
- les traités et conventions internationales entre plusieurs pays,
- la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales,
- la **jurisprudence**,

La **jurisprudence** c'est toutes les décisions de justice des tribunaux.  
Elle peut être égale à la loi.

- les **constitutions** des États membres.

Une **constitution** est un ensemble de textes juridiques  
qui expliquent le fonctionnement d'un pays.

La constitution est supérieure à tous les autres textes du pays.

La charte s'applique aux institutions de l'Union européenne  
et aux Etats membres.

La charte respecte le principe de **subsidiarité**.

**Subsidiarité** veut dire que le droit de l'Union européenne s'applique  
si un Etat membre ne peut pas régler la situation tout seul.

Le juge de l'Union européenne  
est La **Cour de Justice de l'Union européenne**.

Elle règle les problèmes quand :

- les Etats membres ne respectent pas les règles,
- les juges nationaux ont des questions sur l'application du droit européen.

## **Protection de la charte**

Ce qui est écrit dans la charte ne doit pas servir pour :

- limiter les droits des personnes  
ou ce qui est écrit dans les autres documents,
- enlever des droits.

## 3- La dignité

**La dignité** c'est respecter chaque personne comme un être humain.

### La dignité humaine

La dignité humaine est un droit très important.

### Le droit à la vie

Toute personne a le droit de vivre.

**Il est interdit** de condamner une personne à **la peine de mort** :  
c'est-à-dire condamner une personne à mourir.

### Le droit à l'intégrité de la personne

Toute personne a le droit à son **intégrité** physique et mentale.

**L'intégrité physique** c'est le droit au respect de son corps.

**Intégrité mentale** c'est le droit au respect de son esprit.

Personne ne peut décider à ma place pour mon corps  
ou me forcer à penser quelque chose.

Par exemple, une personne doit donner son consentement  
et être d'accord pour se faire soigner.

## La protection des personnes

La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne protège le corps humain et la vie humaine.

**Ainsi, il est interdit de :**

- torturer les personnes,

**Torturer** c'est maltraiter une personne très gravement.

- prononcer des **peines inhumaines**,

Une **peine** est une punition prononcée par un tribunal.

**Inhumain** c'est maltraiter gravement un être humain.

Par exemple, interdire de boire ou de manger.

- faire travailler de force les personnes,
- vendre des êtres humains, cela s'appelle la traite des êtres humains,
- traiter les êtres humains comme des esclaves,
- faire souffrir ou humilier exprès des personnes.

## Les interdictions

Pour respecter le droit à l'intégrité dans le domaine de la santé,

**il est interdit de :**

- sélectionner les personnes pour faire des êtres humains parfaits,
- gagner de l'argent ou faire du profit avec le corps humain,  
par exemple : vendre des organes du corps humain,  
traiter les êtres humains comme des esclaves,
- cloner un être humain pour en faire un autre identique,  
c'est-à-dire le reproduire à l'identique grâce à la technologie.

## 4- Les libertés

La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne protège les **libertés** fondamentales très importantes des personnes.

Toute personne a le droit de se sentir en sécurité et d'avoir sa liberté.

### Liberté de pensée, liberté de conscience et de religion

La **liberté de pensée** est le droit de penser ce que je veux.

La **liberté de conscience** est le droit de croire en ce que je veux.

**L'objection de conscience** est le droit de refuser de faire quelque chose qui est interdit dans le pays membre.

J'ai le droit de changer ce que je pense  
ou de changer de religion au cours de ma vie.

### Liberté d'expression et liberté d'information

**La liberté d'expression** est le droit pour toute personne :

- de penser ce qu'elle veut,
- de dire ce qu'elle veut,
- et de penser différemment des autres.

**La liberté d'information** c'est la liberté  
de recevoir ou donner des informations à une autre personne.

Les pays européens doivent respecter la liberté des médias.  
Par exemple : les médias sont libres de donner des informations  
par internet, la télévision, la radio, les journaux...

## Il est interdit aux pays de l'Union européenne de :

- limiter les informations,
- dire aux personnes ce qu'elles doivent penser.

## Liberté professionnelle et droit de travailler

Chaque personne a le droit de travailler et de choisir un métier, même dans un autre pays de l'Union européenne.

Les citoyens européens peuvent travailler dans tous les États membres de l'Union européenne avec les mêmes droits que les travailleurs du pays où ils travaillent.

## Liberté de réunion et d'association

**La liberté de réunion** est le droit de faire de se regrouper : c'est-à-dire se réunir avec d'autres personnes pour échanger ensemble.

**La liberté d'association** est le droit de se rassembler autour d'un même projet.

Par exemple : une association sportive,  
une association de défense des droits des animaux...

La liberté d'association c'est aussi le droit de créer un **syndicat**.

Un **syndicat** est une association de personnes qui défend les droits et les intérêts des travailleurs.

La liberté d'association c'est aussi le droit de créer des **partis politiques** qui aident à exprimer la volonté des citoyens de l'Union européenne.

## Liberté d'entreprise

Dans le respect des droits de l'Union européenne et du pays membre, chaque personne a le droit de créer son entreprise si elle le souhaite.

## Liberté des arts et des sciences

La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne protège la liberté pour :

- **les arts** : la culture, les musées, la peinture... ;
- **la recherche scientifique**,  
cela veut dire que la recherche de la connaissance est libre ;
- **la liberté académique**, cela veut dire que le personnel de l'université est libre de faire des recherches scientifiques, d'enseigner et de s'exprimer.

## Droit au respect

**Toute personne a droit au respect :**

- de sa vie privée et familiale,
- de son domicile ou lieu d'habitation,
- de ses communications : au téléphone, par écrit, par mail.

## Droit à l'éducation

Toute personne a le droit à l'**éducation** et à la **formation**.

**L'éducation et la formation** c'est apprendre et développer ses capacités et ses compétences.  
Par exemple : marcher, apprendre à lire, à écrire, apprendre un nouveau métier...

## **Droit de se marier et de fonder une famille**

L'Union européenne dit que tout le monde a le droit de se marier et de fonder une famille.

Chaque pays donne ses règles pour avoir le droit de se marier et de fonder une famille.

Par exemple : en France, j'ai le droit de me marier à partir de 18 ans.

Quand le mariage gay est conclu dans un pays où il est autorisé, les autres Etats membres doivent l'accepter.

Les Etats membres doivent aussi reconnaître tous les contrats de mariage faits dans l'Union européenne.

## **Droit de propriété**

Chaque personne a le droit d'acheter des biens et de les utiliser comme elle veut si elle respecte la loi.

Les pays ont le droit de racheter certains biens si c'est utile pour tout le monde.

Quand vous créez quelque chose de nouveau, vous êtes protégés : personne ne peut dire que c'est lui qui l'a créé à votre place.

**C'est le droit à la propriété intellectuelle.**

## Droit d'asile

Toute personne menacée dans son pays peut trouver refuge dans un autre pays.

2 textes expliquent les règles pour le droit d'asile :

- la convention de Genève du 28 juillet 1951,
- le protocole du statut des réfugiés du 31 janvier 1967.

## Protection des données personnelles

Une **donnée personnelle** est une information qui me concerne et qui permet de m'identifier.

Par exemple : mon nom, ma voix, ma photo, mon numéro de téléphone, mon numéro de sécurité sociale, mon adresse postale ou mail ...

L'Union européenne protège les données personnelles :

- je dois être d'accord pour donner mes données personnelles,
- j'ai le droit de modifier mes données personnelles.

Un groupe de personnes indépendant des pays et de l'Union européenne est autorisé pour contrôler le respect de ces règles.

## Protection contre l'éloignement, l'expulsion et d'extradition

**Il est interdit de renvoyer :**

- plusieurs personnes vers un autre pays,
- une personne dans un pays si elle risque d'être maltraitée.

## 5- L'égalité entre les personnes

### Egalité en droit

Toutes les personnes ont les mêmes droits.

### Protection contre la discrimination

**Toutes les discriminations sont interdites.**

La **discrimination** c'est traiter une personne autrement parce qu'elle est différente.

Par exemple : traiter de manière différente une personne parce qu'elle est en situation de handicap ou parce que sa couleur de peau est différente ou à cause de sa nationalité.

La charte dit que les personnes en situation de handicap doivent être incluses comme les autres dans la société.

### Egalité entre les hommes et les femmes

Les hommes et les femmes ont les mêmes droits dans tous les domaines

même pour l'emploi, le travail et le salaire.

Pour permettre l'égalité, les personnes moins représentées peuvent avoir des avantages.

### Droit à la diversité

L'Union européenne respecte les différences entre chaque pays en ce qui concerne la culture, la religion et la langue.

## **Droits de l'enfant**

Les enfants ont le droit :

- d'être protégés,
- recevoir des soins et de l'attention pour se sentir bien,
- d'exprimer ce qu'ils pensent,
- de voir leurs 2 parents, même s'ils sont séparés  
sauf si cela est contre l'intérêt de l'enfant.

## **Droit des personnes âgées**

Les personnes âgées ont le droit de vivre :

- une vie digne c'est-à-dire être soignées et respectées,
- une vie libre,
- une vie sociale,
- d'accéder à la culture.

## **Droit des personnes en situation de handicap**

Les personnes en situation de handicap ont droit à des aides pour :

- être plus autonomes,
- participer à la vie sociale,
- trouver du travail.

## 6- La solidarité

### Solidarité pour protéger

#### Protection des enfants

**Le travail des enfants est interdit dans l'Union européenne.**

Les enfants doivent aller à l'école, c'est obligatoire.

Ils n'ont pas le droit de travailler en même temps.

Les jeunes travailleurs sont plus protégés que les autres travailleurs.

Par exemple : il est interdit de faire un travail dangereux pour un jeune.

#### Protection de l'environnement

Les pays européens doivent protéger l'environnement

et fonctionner avec le développement durable.

Le **développement durable** c'est répondre aux besoins du présent sans mettre en danger les besoins du futur.

#### Protection des consommateurs

Les **consommateurs** sont les personnes qui achètent.

L'Union européenne protège les consommateurs

quand ils achètent des choses.

Par exemple : se faire rembourser un objet cassé à l'achat.

# Solidarité dans le travail

## Droit d'avoir une aide pour chercher du travail

Chaque personne a le droit d'avoir une aide gratuite pour chercher un travail.

## Droit à l'information et demande d'avis des travailleurs

Suivant les lois de chaque pays, les travailleurs ont le droit d'être informés et leur avis est demandé.

## Droit de négocier et faire des actions collectives

**Négocier** c'est se mettre d'accord.

Les travailleurs et **les employeurs** ont le droit de négocier ensemble.

**Les employeurs** sont les personnes qui embauchent des travailleurs.

Si les travailleurs et les employeurs ne sont pas d'accord, les travailleurs ont le droit de faire des actions collectives ensemble, par exemple faire la grève.

## Droit d'avoir de bonnes conditions de travail

Les conditions de travail doivent respecter la santé, la sécurité et la **dignité** des travailleurs.

**La dignité** c'est respecter chaque personne comme un être humain.

La durée du travail doit être limitée.

Les travailleurs ont droit à des temps de repos : chaque jour, et chaque semaine.

Les travailleurs ont droit à des **congés payés**.

Les **congés payés** c'est être absent de son travail et être payé quand même.

Par exemple, pendant les vacances d'été.

## Protection contre le licenciement sans raison valable

**Etre licencié** c'est être renvoyé de son travail.

Pour licencier une personne il faut avoir une vraie raison, c'est-à-dire **une faute professionnelle** ou des raisons économiques.

**Une faute professionnelle** c'est par exemple :

- avoir un comportement violent,
- ne pas respecter les règles du travail,
- être souvent en retard ou absent...

## Protection de la vie familiale

L'Union européenne protège la famille.

**Il est interdit** de licencier une personne parce qu'elle va avoir un enfant.

Toute personne a le droit d'être payée pendant :

- des congés maternité avant et après l'accouchement,
- le congé parental pour s'occuper de son enfant qui vient de naître ou d'être adopté.

## Solidarité pour les aides sociales

**Les aides sociales** sont l'ensemble des aides qui protègent les personnes dans des situations de fragilité.

L'Union européenne protège et aide les personnes dans les situations suivantes :

- maternité,
- maladie,
- vieillesse,
- accident de travail,
- situation de handicap,
- perte d'emploi.

Cela s'appelle **la sécurité sociale**.

L'Union européenne soutient les pays qui propose des aides pour le logement si les personnes en ont besoin.

Pour chaque situation, les règles du pays d'habitation de la personne s'appliquent. Quand vous êtes dans un autre pays européen, vous avez le droit aux mêmes aides que les habitants. Par exemple : vous êtes français, vous allez au Portugal vous avez les mêmes droits que les portugais.

## Solidarité pour la santé

La protection de la santé de chaque personne est importante pour l'Union européenne.

Chaque personne a le droit d'être en bonne santé et de profiter des actions de **prévention** en santé.

La **prévention** c'est mettre en place des actions pour éviter ou diminuer un problème de santé.

Les personnes ont le droit d'avoir des soins médicaux selon les lois de chaque pays.

## Solidarité pour accéder au service public

Les **services publics** sont des activités qui répondent aux besoins du plus grand nombre de personnes.  
Par exemple : le transport en commun, les écoles...

Les services publics dépendent des choix de chaque pays.  
L'accompagnement pour trouver un emploi est gratuit.

## 7- La citoyenneté

Toutes les personnes ont le droit de participer aux décisions de l'Union européenne et d'être protégées.

### La citoyenneté au Parlement européen

Le Parlement européen vote les lois et le budget pour l'Union européenne.

705 députés sont élus au Parlement européen.  
Il faut être citoyens européens pour être élu député.

Tous les citoyens ont le droit de voter aux élections européennes pour élire les membres du Parlement européen.  
Le vote est secret.

### La citoyenneté aux élections municipales

**Municipale**, c'est ce qui concerne la ville où les personnes habitent.

Tous les citoyens ont le droit de voter aux élections municipales de la ville européenne où ils habitent.

Le vote des citoyens est secret.

Selon certaines conditions, les citoyens ont le droit de se présenter pour être élus aux élections municipales.

## Droit de pétition

**Une pétition** est un document signé par plusieurs personnes qui permet de faire pression pour défendre une idée importante.

Tous les citoyens ont le droit de faire des pétitions auprès du Parlement européen pour défendre leurs idées.

## Droit de se déplacer

Tous les citoyens ont le droit de voyager et de vivre dans les autres pays de l'Union européenne, sans demande d'autorisation.

Selon certaines conditions, les personnes qui n'ont pas la citoyenneté européenne peuvent vivre dans les pays de l'Union européenne.

## Protection diplomatique

**La protection diplomatique** c'est être protégé dans tous les pays du monde en cas de perte de papiers ou de situation violente.

Tous les citoyens européens peuvent être protégé par les services diplomatiques dans les pays hors de l'Union européenne.

## Droit à un médiateur

**Un médiateur** est une personne qui aide à gérer un conflit.

Chaque citoyen a le droit de demander au médiateur de l'aider à trouver une solution quand il a un problème avec les institutions et les organismes de l'Union européenne, sauf pour les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne.

## **Droit à une bonne administration**

L'**administration** c'est gérer une ville ou un pays.

L'administration c'est tous les services publics et les personnes qui travaillent dans ces services.

Selon les lois de son pays, chaque citoyen a le droit :

- d'échanger avec l'administration sur une demande,
- d'accéder à son dossier,
- de demander à l'administration pourquoi elle prend une décision,
- d'avoir une réponse à ses questions dans une des langues de l'Union européenne qu'elle connaît,
- d'avoir une réparation, comme de l'argent, si l'administration a mal agi.

## **Droit d'accéder aux documents**

Tous les citoyens ont le droit d'avoir accès aux documents des institutions de l'Union européenne :

- le Parlement européen,
- la Commission européenne,
- le Conseil de l'Union européenne,
- et de tous les autres organismes de l'Union européenne (médiateur, agences...).

## 8- La justice

Les citoyens européens ont des droits pour être bien traités par la justice.

### Droit de se défendre

Pour dire qu'une personne est coupable d'avoir fait quelque chose de grave, il faut **le prouver**. C'est la **présomption d'innocence**.

La personne accusée a le droit de se défendre pour :

- prouver que ce n'est pas elle qui a fait quelque chose de grave,
- ou expliquer pourquoi elle l'a fait.

### Droit de défendre ses droits devant un tribunal juste

Chaque personne peut défendre ses droits devant un tribunal.

Les citoyens ont droit à un procès :

- **équitable** : les mêmes droits pour tous,
- **public** : tout le monde peut venir au tribunal,
- dans un délai pas trop long,
- dans un tribunal qui respecte la loi,
- avec un **avocat**,

Un **avocat** est une personne qualifiée qui aide pour se défendre dans un tribunal.

Si la personne n'a pas assez d'argent pour payer l'avocat elle peut avoir une aide financière.

## Interdiction de juger 2 fois pour la même chose

Un citoyen peut être jugé et puni **1 seule fois** pour une même **infraction**.

Une **infraction** c'est quand une personne ne respecte pas un droit ou fait quelque chose qui est interdit.

## Légalité et proportionnalité des peines et des délits

C'est la loi qui dit les peines applicables.

**La légalité des peines** c'est le fait que seule la loi dit les choses interdites et les peines applicables.

Il est interdit d'appliquer une peine plus forte que celle prévue par la loi.

La **proportionnalité des peines** c'est quand les peines correspondent à la gravité de ce qui a été fait.  
Par exemple : la peine est grande quand la personne a fait quelque chose de très grave.

L'Union européenne c'est :

- 27 pays,
- plus de 448 millions d'habitants.



CC202402T02

Ce document est écrit en FALC.

FALC veut dire Facile À Lire et à Comprendre.

Ce document a été transcrit et validé en février 2024 par l'atelier FALC de l'Esat la Courbaisse Adapei 69.



© Logo européen facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site [easy-to-read.eu](http://easy-to-read.eu).